

II QUESTIONNAIRE POUR GOUVERNEMENTS

Le questionnaire ci-dessous devant être rempli par les gouvernements contient des questions qui devraient être abordés dans les rapports nationaux des états membres. Merci de marquer les réponses spécifiques avec les chiffres correspondants aux questions. En plus du questionnaire, les renseignements complémentaires peuvent être fournis pièces jointes à votre rapport. Les gouvernements sont vivement encourager à faire participer des institutions nationales des droits de l'homme et la société civile dans la préparation de leurs rapports. Merci de retourner le questionnaire rempli et toute autre information supplémentaire à la section de Méthodologie, Education et Formation de Haut-Commissariat des Nations-Unies au droits de l'homme (téléfax ;+4122 917 9008 ; courrier électronique : registry@ohchr.org, copie à wphre@ohchr.org avant la date du 31 mars 2010. Les rapports soumis par courrier électronique sont préférables, mais tous les matériaux non disponibles électroniquement peuvent être envoyés au HCDH, attention METS-WPHRE, palais des Nations, 8-14 Avenue de la paix, CH-1211 Genève 10, Suisse. Les réponses reçues avant la date limite seront reflétées dans les rapports d'évaluation qui sera soumis à la 65ème session de l'assemblée générale de l'ONU et pourront également être téléchargées sur le site web du Haut-commissariat pour le programme national.

Partie1 : RENSEIGNEMENTS DE BASE

1. **Date :**
2. **Institution responsable de remplir ce questionnaire :** *Ministère de l'Economie et des Finances*
3. **Département responsable :** *Direction Générale du Plan*
4. **Personne à contacter :** *Dr Amsata SENE*
5. **Adresse postale :** *Rue Amadou Assane Ndoye x Béranger Ferraud*
6. **Numéro de téléphone :** *33 889 17 03 / 77 422 44 69*
7. **Numéro de fax :** *33 842 64 12*
8. **Adresse électronique :** *a.sene@aliceadsl.fr / boul.do@hotmail.com*
9. **Site web :**

⁴Cela peut inclure , mais n'est pas limité uniquement ,des informations pertinentes signalées aux organes de traités des Nations Unies sur les droits de l'homme figurant dans les documents de base commun et les rapports spécifiques à un traité/les rapports ciblés en fonction de l'instrument considéré/les rapports ciblés pour chaque instrument) ;ainsi que les réponses pertinentes à l'UNESCO (par exemple le quatrième consultation sur la mise en œuvre de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationale et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales),au conseil de l'Europe (ECD/EDH programme « Apprendre et vivre la démocratie pour tous »,2006-2009),et d'autres consultations.

Partie2 : COMPOSANTS DE L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME DANS LES ECOLES

A. Politiques relatives à l'éducation et politiques de mises en œuvre

10. Existent-ils des lois ou des politiques relatives à l'éducation ainsi que des objectifs de politique d'éducation qui se réfèrent explicitement la suivante ⁷

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
▪ Droits de l'homme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Droit à l'éducation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Approche de l'éducation fondée sur les droits	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Education aux droits de l'homme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vous pouvez préciser davantage si vous le souhaitez

L'enseignement des DH est devenu une priorité pour le Gouvernement Sénégalais. Jusque là les thèmes surtout relatifs à la citoyenneté étaient étudiés seulement en Instruction Civique au niveau moyen, mais depuis l'année dernière on a inclus les DH au secondaire avec les Professeurs d'Histo-Géo.

11. L'éducation aux droits de l'homme est elle incorporée dans les plans et les stratégies nationaux y compris dans ceux énumérés ci-dessous, s'ils existent ?

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>n'existe pas</i>
▪ Plans nationaux relatifs aux droits de l'homme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Plan d'action nationale de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Stratégies nationales pour la rééducation de la pauvreté et autres plans de développement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Plans nationaux relatifs à l'enseignement primaire et secondaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Plans nationaux pour l'éducation pour tous (EPT)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Plans directeurs nationaux élaborés dans le cadre de la Décennie de Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas de réponses positives, merci de préciser.

Le PDEF intègre l'EDH

12. Une stratégie de mise en œuvre nationale a-t-elle été développée pour exécuter quelconque objectif de la politique relative à l'éducation aux droits de l'homme ?

Il y a eu un début de mise en œuvre avec un premier travail portant sur l'Etat des lieux de l'Education des Droits Humains dans le système Educatif.

⁵Politiques relatives à l'éducation selon le Plan d'action comprennent la législation des plans d'action, des programmes scolaires et des politiques de formation.

⁶Plan d'action, appendice A 2.5

⁷Plan d'action appendice A5(d)

⁸Plan d'action appendice B10

Si oui, les jeunes /étudiants ont-ils été impliqués dans l'élaboration de mise en œuvre nationale
Et dans son exécution ? **NON**

La stratégie a-t-elle été publiée et diffusée ? Si oui, merci de transmettre une copie ou faire référence
à une adresse de site web si disponible en ligne. **NON**

13. L'éducation aux droits de l'homme est elle présente dans le programme scolaire national et
Dans les normes de qualité de l'éducation ? Si oui, merci d'expliquer son statut (par exemple,
Obligatoire ou facultative, et thématique ou transdisciplinaire ?).

Oui . Elle est présente dans les nouveaux Programmes d'Education Civique.

14. Merci d'indiquer à des directives existent pour l'écriture ou la révision des manuels scolaires qui
reflètent les principes des droits de l'homme ?

EN CHANTIER

Les manuels ont-ils été préparés conformément à ces directives ?

EN CHANTIER

15. Merci de se référer à certaines politiques nationales qui promeuvent une approche
Fondée sur les droits de l'homme dans la gouvernance scolaire, la gestion, les procédures
disciplinaires, les politiques d'intégration et d'autres règlements et pratiques touchant à la
culture de l'école à l'accès à l'éducation.

Règlements Intérieurs des Etablissements

16. Ya-t-il une politique globale de formation à l'éducation aux droits de l'homme pour
des enseignants et des autres membres du corps enseignants dans les écoles ?

**La Politique est partielle et est menée en partenariat avec des ONG. En effet, ce sont les
professeurs d'Histoire et de Géographie qui enseignent les DH sans pour autant être toujours
capacités.**

B. MILIEU EDUCATIF

17. Les droits de l'homme sont ils intégrés dans les environnements d'apprentissage des écoles, y
compris la gouvernance scolaire et la gestion ? Merci d'indiquer sur une échelle de 1à5 (1=oui,
globalement, 5 = pas du tout) :

Oui globalement 1 2 3 4 5 *Pas du tout*

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

⁹ Plan d'action, appendice A.5(e) (ii)-(iv)

¹⁰ Plan d'action, appendice A.5(e) (viii)

¹¹ Plan d'action, appendice.5. (e)(ix)

¹² Plan d'action, appendice A.5(f)

¹³ Plan d'action, appendice A.4.

18. Existent-ils des pratiques non définies comme étant éducation aux droits de l'homme dans votre pays qui reflètent les principes de l'approche à l'éducation fondée sur les droits tels que l'éducation à la paix, l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs, l'éducation multiculturelle, l'éducation globale, l'éducation à la tolérance ou l'éducation au développement durable ? Si oui, merci d'expliquer.

Oui des Projets d'Actions Citoyenne, des Gouvernements d'Ecoles, le Programme explorons le Droit International Humanitaire sont expérimentés et un répertoire des Programmes menés par les ONG est disponible à l'UNESCO – BREDA.

19. Existent-ils des possibilités dans les écoles pour les élèves de s'exprimer librement, d'être responsables de participer aux prises de décision (en fonction de leur âge et de leurs capacités) et de s'organiser pour leurs propres intérêts ? Merci d'indiquer sur une échelle de 1 à 5 (1= Possibilités complètes existent, 5 = pas du tout) :

<i>Possibilités complètes existent</i>	1	2	3	4	5	<i>pas du tout</i>
▪ De s'exprimer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ D'être responsables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ De participer aux prises de décisions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ De s'organiser pour leurs propres intérêts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

20. Ya-t-il des interactions entre les écoles, les autorités locales, la société civile et la collectivité en général pour faire mieux connaître les droits de l'enfant et les principes fondamentaux de l'éducation aux droits de l'homme ? Merci d'indiquer sur une échelle de 1 à 5 (1 = ensemble des Interactions ont lieu, 5 = pas du tout) :

<i>Ensemble des interactions ont lieu</i>	1	2	3	4	5	<i>pas du tout</i>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

21. Existent-ils des systèmes de contrôle pour évaluer les éléments suivants ? Merci d'indiquer sur une échelle de 1 à 5 (1 = systèmes globaux de contrôle, 5 = pas du tout) :

<i>Système globaux de contrôle</i>	1	2	3	4	5	<i>pas du tout</i>
▪ Le respect des principes des principes des droits de l'homme Dans les pratiques pédagogiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

¹³Plan d'action, II B.

¹⁵Plan d'action, appendice C .15(c). Observation générale n°1, Comité des Nations Unies relatives

Aux droits de l'enfant, qui stipule qu' « il importe d'encourager des enfants la participation des enfants à la vie scolaire, de créer des collectivités scolaires et des conseils d'élèves, de mettre en place des systèmes d'éducation et d'orientation par les pairs et de faire participer les enfants aux mesures de disciplines scolaires, dans le cadre du processus d'apprentissage et d'expérimentation de la réalisation des droits »(par.8).

¹⁶Plan d'action, appendice C.15 (d).

¹⁷Plan d'action, appendice D.19 (f) and B.10 (b) (x).

- Qualité de l'enseignement en ce qui concerne l'éducation aux droits de l'homme ?
- Le respect des principes des droits de l'homme dans la gestion scolaire et le processus de gouvernance ?
- Les changements dans les connaissances, compétences, et valeurs, attitudes et comportements des élèves en ce qui concerne la compréhension et le respect des droits de l'homme ?

22. Merci de décrire la façon dont les écoles financent l'éducation aux droits de l'homme y compris les sources et le pourcentage du budget de l'état attribué dans ce domaine ?

Information non disponible.

C .Les processus d'enseignement et d'apprentissage

23. Des matières du programme scolaire dans l'enseignement primaire et secondaire comprennent-elles l'éducation aux droits de l'homme, Si oui, lesquelles ?

Oui, il s'agit des nouveaux Programmes d'Education Civique 2008.

Combien d'heures sont enseignées et à quels niveaux scolaires ?

Une heure pour l'Instruction Civique, dans l'Elémentaire, le Moyen et le Secondaire.

24. Des métrologies d'apprentissage associés à ces activités d'éducation aux droits de l'homme, adaptés aux enfants et centrés sur l'apprenant et encourageant la participation existent-elles ? Merci d'indiquer sur une échelle de 1 à 5 (1=Oui, globalement, 5=pas du tout) :

Oui, globalement 1 2 3 4 5 *pas du tout*

25. Quelle (s) institution(s) a/ont le pouvoir d'élaborer, d'approuver et modifier les programmes ?
Le Ministère de l'Education.

26. Les guides pour les enseignants, les manuels, les manuels scolaires et pédagogiques et de support pédagogiques dans l'enseignement primaire et secondaire sont-ils conformes aux principes relatifs

¹⁸Plan d'action, appendice A.5(e)(ix)

¹⁹Plan d'action, appendice A.5(e)(x)

²⁰Plan d'action, III E.

²¹Plan d'action, II b.20 et appendice.195(x).

²²Plan d'ation, appendice.19.

²³Plan d'action, III D.28 et appendice D.19(c).

aux droits de l'homme ? Merci d'indiquer sur une échelle de 1 à 5 (1=Oui, globalement, à 5=pas du tout) :

Oui, globalement 1 2 3 4 5 *Pas du tout*

Des supports pédagogiques non produits par votre gouvernement sont-ils utilisés dans les écoles ? Si oui, qui les a produits ?

Ouii : Des ONG comme CIVITAS et GRA- REDEP.

D .Formation du personnel éducatif

27.L'éducation aux droits de l'homme est elle incluse dans ce qui suit ?

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	
▪ Formation initiale des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	?
▪ Formation continue des enseignants(en cours d'emploi)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Formation des professeurs principaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

La participation est elle volontaire ou obligatoire ?

Combien d'heures sont offertes ?

Séminaires de 4 à 5 jours

28.Dans quelle mesure l'apprentissage, les hommes pratiques, la recherche et les matériaux sont-ils recueillis et mis à la disposition des éducations aux droits de l'homme ?

29.Dans quelle mesure les politiques de recrutement, d'évaluation et de promotion des enseignants, des directeurs d'écoles et des inspecteurs scolaires reflètent-elles les principes relatifs aux droits de l'homme ?

30. Combien les formations pour les enseignants sur les droits de l'homme sont-elles évaluées ?

²⁴ Plan d'action, appendice D.19(c).

²⁵ Plan d'action, appendice E .26

²⁶ Plan d'action, appendice D .19(d).

²⁷ Plan d'action, appendice C.15 (b)(v)

²⁸ Plan d'action, appendice B27(f)

Partie 3 : DEFIS ET REMARQUES GENERALES

31. Dans quelle mesure le plan d'action pour la 1^{ère} phase du programme mondial (WPHRE) a-t-il contribué à améliorer l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes scolaires ?
Faiblement , car la Coordination au niveau national n'est pas opérationnelle.

32. Merci d'indiquer les principaux obstacles à la mise en œuvre du Plan d'action pour la 1^{ère} phase du Programme mondial dans votre pays sur une échelle de 1 à 5 (1= pas d'obstacle, 5= obstacle majeur) :

	<i>Pas d'obstacle</i>	1	2	3	4	5	<i>Obstacle majeur</i>
▪ Le manque de sensibilisation au WPHRE au niveau du Gouvernement central		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Le manque de sensibilisation au WPHRE au niveau des Administrations locales		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Le manque d'intérêt pour le WPHRE au niveau du Gouvernement central		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Le manque d'intérêt pour le WPHRE au niveau des Administrations locales		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Les enseignants n'ont pas une formation suffisante		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Les outils disponibles sont insuffisants pour mettre En œuvre le programme		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Insuffisance des ressources financières pour mettre En œuvre le programme		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▪ Autre (merci de préciser) : La volonté Politique n'est pas toujours manifeste.							

33. Merci d'indiquer les actions entreprises par votre pays pour assurer que le Programme mondial soit connu parmi (1) les responsables de l'éducation, (2) les enseignants et 3 les jeunes
Pas d'actions.

34. Merci d'indiquer sur une échelle de 1 à 5 (:=utilisé souvent, 5=Non utilisé) l'utilité des Publications et/ou des outils suivants qui sont disponibles au <http://www.ohchr.org/EN/PublicationsResources/Pages/TrainingEducation.aspx>.

	<i>Utilisé souvent</i>	1	2	3	4	5	<i>Non utilisé</i>
▪ <i>Plan d'action pour la 1^{ère} phase du WPHRE</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ <i>ABC – L'enseignement des droits de l'homme : Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ <i>L'éducation aux droits humains dans les systèmes scolaires de</i>							

L'Europe, l'Asie centrale et Amérique du Nord :

- *Un compendium des bonnes pratiques publié conjointement avec L'OSCE, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO.*

35. (Facultatif).Merci de décrire la méthodologie et le processus adopté dans la préparation de votre rapport national d'évaluation :

Pas de rapport National d'Evaluation

36. Merci de faire tout autre commentaire non prévus ailleurs :

MERCI.

